

## DECISIONS DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL

N° dossier	N° décision	Date	Objet
558-1	1	02.10.1975	Levée de la protection légale contre le licenciement pour des membres représentant le personnel et candidat au conseil d'entreprise et au comité de sécurité et d'hygiène de l'entreprise P.C.B. s.a.
647-1	2	18.05.1978	Levée de la protection légale contre le licenciement des ouvriers, membres du conseil d'entreprise et du comité de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail et des candidats-membres à ces organes de l'entreprise "Société anonyme pour la fabrication des engrais azotés" (S.A.F.E.A).
803-1	3	25.09.1981	Demande de reconnaissance de raisons économiques ou techniques en vue du transfert de membres du conseil d'entreprise et du comité de sécurité et d'hygiène - Regionaal revalidatiecentrum V.Z.W. à Dendermonde.
816-1	4	02.02.1982	Reconnaissance de raisons d'ordre économique ou technique pour le licenciement d'un travailleur, candidat-membre au conseil d'entreprise et au comité de sécurité et d'hygiène dans la S.P.R.L. F. DEVRESSE.
951-1	5	05.03.1985	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 12 - Modification du règlement de travail du home "Les Aubépinés" à Houdeng-Goegnies - non conciliation.
559/2-1 1.000-1	6	04.03.1986	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 12 - Modification du règlement de travail de la maison de repos Sainte Elisabeth à Duffel - Désignation d'une Commission paritaire.
951/3-1 1.065-1	7	29.09.1987	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 12 - Modification du règlement de travail de l'entreprise Heuvelhof S.V. à Kessel-Lo - Désignation d'une commission paritaire.
558/9-1 1.083-1	8	02.02.1988	LA FAMILLE - Demande de reconnaissance de raisons d'ordre économique et technique pour le transfert d'une unité technique d'exploitation à une autre de deux travailleurs protégés.
558/11-1 1.105-1	9	05.07.1988	Demande de reconnaissance de raisons d'ordre économique ou technique en vue du licenciement de membres-candidats au conseil d'entreprise et au comité de sécurité et d'hygiène du Centre d'études d'énergie nucléaire (C.E.N.) à Mol.

N° dossier	N° décision	Date	Objet
558 1.170-1	10	19.09.1989	Demande de reconnaissance de raisons d'ordre économique ou technique en vue du licenciement de membres-candidats au conseil d'entreprise et au comité de sécurité et d'hygiène de l'Office régional d'informatique (O.R.I.).
951/4-1 1.171-1	11	19.09.1989	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 12 - Modification du règlement de travail de l'établissement hospitalier Virga Jesse à Hasselt - Désignation d'une commission paritaire.
1.385-1	12	06.04.1993	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 12 - Modification du règlement de travail pour le personnel du C.P.A.S. à l'hôpital de Diest - Désignation d'une commission paritaire.
1.384-1	13	06.04.1993	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 11 - Modification du règlement de travail de l'U.C.L. - Désignation d'une commission paritaire.
1.443-1	14	29.03.1994	Non-conciliation - S.A. AVUCHROME FINISHING - Désignation d'une commission paritaire compétente.
1.522/1-1	15	06.02.1996	Approbation en exécution de l'article 8 de la convention collective de travail n° 60 du 20 décembre 1994 déterminant les objectifs et la procédure de conclusion de conventions collectives de travail portant sur l'emploi, en exécution de l'Accord interprofessionnel du 7 décembre 1994 : GRALEX N.V. à Burcht - convention collective de travail du 18.4.1995.
1.522/2-1	16	06.02.1996	Approbation en exécution de l'article 8 de la convention collective de travail n° 60 du 20 décembre 1994 déterminant les objectifs et la procédure de conclusion de conventions collectives de travail portant sur l'emploi, en exécution de l'Accord interprofessionnel du 7 décembre 1994 : MINIT N.V. à Erembodegem - convention collective de travail du 15.6.1995.
1.522/3-1	17	06.02.1996	Approbation en exécution de l'article 8 de la convention collective de travail n° 60 du 20 décembre 1994 déterminant les objectifs et la procédure de conclusion de conventions collectives de travail portant sur l'emploi, en exécution de l'Accord interprofessionnel du 7 décembre 1994 : NEW AGIR S.A. à Varsenaere - convention collective de travail du 19.10.1995.
1.522/4-1	18	06.02.1996	Approbation en exécution de l'article 8 de la convention collective de travail n° 60 du 20 décembre 1994 déterminant les objectifs et la procédure de conclusion de conventions collectives de travail portant sur l'emploi, en exécution de l'Accord interprofessionnel du 7 décembre 1994 : Société de Mécanographie pour l'application des lois sociales à Bruxelles - convention collective de travail du 20.11.1995.

N° dossier	N° décision	Date	Objet
1.575-1	19	18.12.1996	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 12 - Modification du règlement de travail de l'A.S.B.L. WETSWINKEL à Gand - Désignation d'une commission paritaire.
1.631/1-1 2-1 3-1 4-1	20	04.11.1997	Procédure d'approbation en exécution de l'article 7, § 2, de l'arrêté royal du 24 février 1997 contenant des dispositions plus précises relatives aux accords pour l'emploi en application des articles 7, § 2, 30, § 2, et 33 de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité - Convention collective de travail du 25 juin 1997 conclue par les entreprises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Algemene Centrale der Liberale Vakbonden van België</li> <li>- Uitbetalingsinstelling van de ACLVB</li> <li>- Vormingsinstelling vzw Werknemerswelzijn</li> <li>- Vormingsinstelling asbl Bien-Etre des Salariés.</li> </ul>
1.631/5-1	21	04.11.1997	Procédure d'approbation en exécution de l'article 7, § 2, de l'arrêté royal du 24 février 1997 contenant des dispositions plus précises relatives aux accords pour l'emploi en application des articles 7, § 2, 30, § 2, et 33 de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité : ABVV - Provinciale werkloosheidsdienst (Limburg) - Convention collective de travail du 25 juin 1997.
1.631/6-1	22	04.11.1997	Procédure d'approbation en exécution de l'article 7, § 2 de l'arrêté royal du 24 février 1997 contenant des dispositions plus précises relatives aux accords pour l'emploi en application des articles 7, § 2, 30, § 2, et 33 de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité : ABVV - Provinciale syndicale dienst (Limburg) - Convention collective de travail du 25 juin 1997.
1.631/7-1	23	04.11.1997	Procédure d'approbation en exécution de l'article 7, § 2, de l'arrêté royal du 24 février 1997 contenant des dispositions plus précises relatives aux accords pour l'emploi en application des articles 7, § 2, 30, § 2, et 33 de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité : Centrale générale des Services publics (FGTB) à Bruxelles - Convention collective de travail du 27 juin 1997.
1.636/1-1	24	17.12.1997	Procédure d'approbation en exécution de l'article 7, § 2, de l'arrêté royal du 24 février 1997 contenant des dispositions plus précises relatives aux accords pour l'emploi en application des articles 7, § 2, 30, § 2, et 33 de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité : NEW AGIR SA à Anderlecht - Convention collective de travail du 6 juin 1997.

N° dossier	N° décision	Date	Objet
1.636/2-1	25	17.12.1997	Procédure d'approbation en exécution de l'article 7, § 2, de l'arrêté royal du 24 février 1997 contenant des dispositions plus précises relatives aux accords pour l'emploi en application des articles 7, § 2, 30, § 2, et 33 de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité : LITTO COLOR SA à Ostende - Convention collective de travail du 23 juin 1997.
1.636/3-1	26	17.12.1997	Procédure d'approbation en exécution de l'article 7, § 2, de l'arrêté royal du 24 février 1997 contenant des dispositions plus précises relatives aux accords pour l'emploi en application des articles 7, § 2, 30, § 2, et 33 de la loi du 26 juillet 1996 relative à la sauvegarde préventive de la compétitivité : DMB COLOR NV à Wetteren - Convention collective de travail du 16 juin 1997.
1.658-1	27	07.04.1998	Loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail, article 11 - Modification du règlement de travail de l'asbl Touring Secours à Bruxelles - Désignation d'une commission paritaire compétente.
1.726-1	28	30.03.1999	Non-conciliation quant à la modification d'un règlement de travail - ASBL "Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Bruxelles II" - Désignation d'une commission paritaire compétente.
2.189-1	29	18.07.2006	Non-conciliation concernant la rédaction d'un règlement de travail – « European Aluminium Association » - Désignation d'une commission paritaire compétente
1.228/82-1	30	03.10.2006	Dérogation à la durée minimale des prestations hebdomadaires des travailleurs occupés à temps partiel (article 11 bis de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail) : VZW Vlaamse Rundveeteeltvereniging – CCT du 31 mai 2006
1.228/83-1	31	16.01.2008	Dérogation à la durée minimale des prestations hebdomadaires des travailleurs occupés à temps partiel (article 11 bis de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail) : Centre d'études dirigées et de l'aide pédagogique CEDAP à Liège – CCT du 27 février 2007
2.410-1	32	07.10.2009	Dérogation à la durée minimale des prestations hebdomadaires des travailleurs occupés à temps partiel (article 11 bis de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail) : ASBL Centre d'études dirigées et de l'aide pédagogique CEDAP à Liège – CCT du 7 mars 2008

N° dossier	N° décision	Date	Objet
2.489/1-1	33	27.04.2011	Demande de reconnaissance de raisons économiques ou techniques en vue du licenciement d'un travailleur protégé – Sambre & Biesme (Société de Logement de Service Public, agréée par la Société Wallonne du Logement)
2.516-1	34	05.10.2011	Non-conciliation – ARSIA – Désignation d'une commission paritaire compétente
2.696-1	35	25.03.2014	Dérogation à la durée minimum des prestations hebdomadaires des travailleurs occupés à temps partiel – ASBL Centre d'études dirigées et de l'aide pédagogique CEDAP à Liège – CCT des 1 <sup>er</sup> janvier 2012 et 1 <sup>er</sup> janvier 2013
2.736	36	25.11.2014	Dérogation à la durée minimum des prestations hebdomadaires des travailleurs occupés à temps partiel – ASBL Centre d'études dirigées et de l'aide pédagogique CEDAP à Liège – Cao's van 1 januari 2014